

Pour protéger nos foyers et nos droits

Depuis le 13 septembre 2013, je me suis mise en mode réflexion. Après tout ce que j'avais pu vivre dans le mouvement indépendantiste, et maintenant avec cette décision du Parti Québécois de faire des élections sur le dos de croyants au détriment du « bon vivre ensemble » au Québec, je me devais de répondre à cette question fondamentale avant même d'envisager poursuivre ma vie politique : Suis-je toujours indépendantiste?

Aujourd'hui, après plusieurs mois de déchirements intérieurs, je peux enfin tourner la page et sereinement, je vous écris ces lignes.

Parce que nous sommes tous Québécoises et Québécois sans exception!

Depuis des années, je fonde mon action politique sur l'idée de l'égalité citoyenne. Il n'y a qu'une catégorie de Québécois : ceux qui ont fait du Québec leur maison. L'identité québécoise se construit par la participation des citoyens à la société, et ce, via l'éducation, la vie démocratique, associative et communautaire, les médias, le commerce, la politique et surtout par l'accès à l'emploi. Nous sommes tous Québécoises et Québécois sans exception.

Pour moi, cette ouverture et la lutte à l'exclusion constituent les meilleurs outils pour assurer la paix sociale et lutter contre toutes les formes d'extrémisme et de fanatisme. Malgré certaines tensions dans le mouvement indépendantiste, cette vision politique d'ouverture a été portée et a même prédominé pendant des années. C'est pourquoi j'ai adhéré au mouvement indépendantiste qui, à mes yeux, était inclusif et permettait à tous les citoyens, sans exception, d'être le peuple fondateur du Québec.

Le Parti Québécois regroupe le plus grand nombre d'indépendantistes au Québec. Sa volonté politique actuelle d'exclure les croyants non discrets de la fonction publique est révélatrice d'un changement d'attitude politique.

En 1977, pour réaliser le projet de la *Charte de la langue française*, René Lévesque avait choisi de laisser cette dernière totalement soumise à la *Charte des droits et libertés de la personne* du Québec. Le Parti Québécois d'aujourd'hui n'emprunte pas ce chemin. Il se propose plutôt d'amender la *Charte des droits et libertés de la personne* du Québec pour, apparemment, s'assurer de la rendre conforme à sa politique d'exclusion des croyants non discrets de la fonction publique. Pire, le Parti Québécois abandonne la coutume tacite et usuelle pratiquée à l'Assemblée nationale, depuis 1975, de modifier la *Charte des droits et libertés de la personne* du Québec par consensus. Le Parti Québécois fait ainsi la démonstration que la *Charte des droits et libertés de la personne* est à la merci d'un parti politique qui, tout en ayant obtenu moins de 40 % des voix aux élections, disposerait de la majorité des élus à l'Assemblée nationale. Enfin, le Parti Québécois lance un débat qui divise et blesse des familles québécoises sans, au préalable,

avoir vérifié la légalité de ce qu'il propose, et ce, même si la Commission des droits de la personne du Québec est d'avis que ce projet ne tient pas la route.

Qui l'eût cru! Le navire amiral de la souveraineté n'a plus rien à voir avec ce que j'ai connu. Il existe encore quelques leaders indépendantistes qui défendent une vision inclusive de l'identité québécoise, mais force est de constater qu'ils sont marginaux.

Le Canada, la meilleure défense pour notre identité québécoise

La facilité avec laquelle la *Charte des droits et libertés de la personne* du Québec peut être modifiée, voire abolie, m'a convaincue de la pertinence du système fédéral canadien. J'en suis arrivée à la conclusion que mon appartenance au Canada, avec notamment la *Charte canadienne des droits et libertés*, protège mieux l'identité québécoise de toutes les citoyennes et de tous les citoyens du Québec. Je ne suis plus indépendantiste.

Nous sommes capables : Améliorer le Canada et le Québec dans l'intérêt de tous, c'est possible!

En 2010, à l'occasion de son 20^e anniversaire, le Bloc Québécois commandait un sondage à la firme Repère communication. La grande conclusion que l'on fit ressortir a été que la population du Québec et celle du reste du Canada étaient opposées sur chacune des cinq conditions de Meech. Conséquemment, pour le Bloc Québécois, il n'y avait vraiment rien à faire avec le fédéralisme canadien et l'unique option pour le Québec demeurait l'indépendance.

Pourtant, le sondage de Repère communication montrait aussi clairement que 73 % des Canadiens et 78 % des Québécois pensaient toujours qu'il était possible de négocier une entente pour satisfaire le Québec. Personnellement, ce résultat m'avait laissée perplexe. Pourquoi la direction du parti n'a pas cherché à savoir quels changements pouvaient satisfaire à la fois les Canadiens et les Québécois. J'ai si souvent entendu que « ce n'est pas le rôle du Bloc Québécois d'améliorer la fédération ». Une attitude qui, même bien accueillie par la majorité des militants bloquistes, constitue pourtant, selon moi, l'une des profondes raisons de la grande défaite du Bloc Québécois en 2011.

Ainsi, vous comprendrez que, pour tout ce temps où je serai députée au Parlement canadien, j'essaierai au mieux de mes capacités de bien représenter mes concitoyennes et concitoyens et de contribuer à la modernisation du Canada.

C'est d'ailleurs dans cet esprit positif que j'ai présenté, à plus d'une reprise, un projet de loi sur la traite des personnes. Je n'ai pas écouté celles et ceux qui me disaient que ce n'était pas possible. Après plusieurs années de persévérance, et forte de la collaboration d'un grand nombre de personnes, j'ai réussi à faire adopter le projet de loi C-452. Une telle entreprise n'est

pas facile. Cela nécessite des discussions, des négociations, des compromis, de la bonne volonté, du temps et encore du temps.

À travers le Canada, nous souhaitons la sécurité et un avenir prospère pour nos enfants. Je suis convaincue, plus que jamais, que nous pouvons petit à petit rétablir la confiance nécessaire pour moderniser le Canada, et cela, dans l'intérêt de l'ensemble des Canadiens incluant tous les Québécois sans exception.